

Que le gouvernement revienne immédiatement sur sa décision de restreindre les crédits qu'il alloue à son Programme d'isolation thermique des résidences du Canada et que, suivant en cela les conseils de ses propres comités, il accorde un appui accru aux solutions visant à restreindre la demande pour combler les carences énergétiques auxquelles nous pourrions avoir à faire face.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LE NIVEAU DES PENSIONS VERSÉES AUX ANCIENS EMPLOYÉS

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, nos deux sociétés ferroviaires nationales, le CP et le CN, ont économisé des milliers de dollars grâce au programme des six et cinq pour cent du gouvernement et pourtant les employés à la retraite de ces deux sociétés continuent à toucher des prestations qui sont insuffisantes depuis belle lurette et qui n'ont pas été indexées depuis un certain temps déjà. Je propose donc, appuyé par le député de Mission-Port Moody (M. Rose):

Que le gouvernement ordonne à nos deux sociétés ferroviaires nationales de se servir de l'argent qu'elles ont économisé grâce au programme des six et cinq pour cent pour indexer les prestations que touchent leurs employés à la retraite afin qu'ils puissent disposer des revenus qu'ils méritent.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord à l'unanimité pour mettre cette motion en délibération?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA NOMINATION D'UN ALBERTAIN À LA PRÉSIDENTE

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, il semble que le gouvernement s'apprête à nommer un nouveau commissaire de la Commission canadienne du blé. Je propose, avec l'appui du député de Wetaskiwin (M. Schellenberger):

Que le gouvernement envisage de nommer quelqu'un de la province de l'Alberta, afin de représenter les producteurs de blé de cette province qui, à ma connaissance, n'ont jamais été représentés à la Commission du blé.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Questions orales

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LOUIS RIEL

ON DEMANDE D'ACCORDER UN PARDON POSTHUME

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, hier, j'ai invoqué les dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer une motion réclamant le pardon pour Louis Riel; cette motion a été rejetée par les députés conservateurs. Par conséquent, je propose à nouveau cette motion:

Que la Chambre appuie une résolution prévoyant d'accorder le pardon à Louis Riel, compte tenu du rôle qu'il a joué comme membre fondateur de la province du Manitoba.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE TRIBUNAL ANTIDUMPING

LA DÉCISION RELATIVE À L'IMPORTATION DE CHAUSSURES ROUMAINES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je propose, appuyé par le député de Beaches (M. Young):

Que la décision prise dernièrement par le tribunal antidumping à propos du dumping de chaussures roumaines sur le marché canadien soit revue par le cabinet.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'AVENIR DU PROJET-PILOTE DE L'ARCTIQUE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, étant donné que ni le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ni le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ni le ministre d'État chargé du Développement économique ne sont là, je vais poser ma question au premier ministre.